

Etudiants CPGE - Procédure de validation d'études supérieures Année 2023/2024

pour la délivrance d'un diplôme national de l'enseignement supérieur Articles R613-32 à R613-37 du Code de l'Education Convention uB / Lycées de l'Académie de la Côte d'Or

ATTENTION:

· l'étudiant doit avoir obligatoirement pris une inscription au titre de l'année universitaire dans la formation où une validation est demandée et une inscription pour chaque année du cursus CPGE (minimum 2 années)

· une validation est possible seulement en 2e année de CPGE (y compris pour les redoublants de 2e année)

Les dossiers sont à constituer de **manière dématérialisée** sur notre application de candidatures eCandidat avec un dépôt des pièces justificatives en ligne.

La candidature en ligne est à effectuer du 27 mai au 17 juin 2024 avec la finalisation du dépôt des pièces et une transmission de la candidature pour le 24 juin 2024 au plus tard via l'application eCandidat.

A toutes fins utiles, lors de la constitution du dossier en ligne, les pièces demandées seront les suivantes :

- Attestation sur l'honneur concernant la demande de validation d'études supérieures (pièce à compléter)
- Annexe descriptive du parcours de formation indiquant les crédits européens et la mention obtenue
- Avis du Proviseur du lycée pour les candidats ayant obtenu une mention D ou E (mention figurant sur l'annexe descriptive de formation) Pièce conditionnelle pour les candidats concernés, à demander à votre lycée
- Bulletins de 1ère année et de 2e année de CPGE (un fichier est attendu pour chaque semestre)
- Relevé du résultat de votre concours indiquant une admissibilité ou une admission Pièce conditionnelle, à transmettre pour les seuls candidats concernés
- Tout document susceptible d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de vos connaissances, vos acquis et vos apprentissages – Pièce conditionnelle

Pour chaque pièce demandée, il est attendu un fichier (maximum = 2Mo) de type PDF, JPG ou PNG

Il convient de noter que les informations transmises par mail au candidat sont générales et s'appliquent spécifiquement au processus de candidature en ligne. Seule la gestion du dossier et des pièces sera effectuée via cette application. Les avis rendus s'effectueront en dehors de cette application.

Vous trouverez ci-après le tutoriel pour le dépôt de ces dossiers en ligne. Ce tutoriel est établi étape par étape pour vous guider dans la procédure.

Sommaire:

Etape 1: Munissez-vous de vos identifiants ENT (espace numérique de travail)

Etape 2 : Créer votre compte eCandidat

Etape 3: Compléter votre dossier et Candidater sur le diplôme pour lequel vous souhaitez une validation (diplôme obligatoirement en lien avec votre (vos) inscription(s) à l'uB)

Etape 4 : Déposer les pièces justificatives demandées puis « Transmettre la candidature »

Etape 1: Munissez-vous de vos identifiants ENT (espace numérique de travail)

Si vous n'avez jamais activé votre compte ENT

Comment activer votre compte informatique?

Dès votre inscription à l'uB, vous disposez d'un compte informatique.

Pour activer votre compte, rendez-vous sur votre ENT

http://ent.u-bourgogne.fr

Sur la page d'accueil, cliquez sur "Mon compte" puis "Étudiant" et suivez la procédure "Activer son compte". 3



La procédure d'activation de votre compte informatique permet :

- De prendre connaissance de votre nom d'utilisateur.
- De choisir votre mot de passe.
- De prendre connaissance de votre adresse de messagerie électronique.

Si vous avez activé votre compte et vous avez perdu les identifiants Pour récupérer votre mot de passe, rendez-vous sur votre ENT http://ent.u-bourgogne.fr Sur la page d'accueil, cliquez sur "Mon compte" puis "Étudiant" et suivez la procédure "Perte de mot de passe"

Pour en savoir plus sur la gestion du compte et la récupération des identifiants :

Foire aux questions – Assistance Numérique

Pour toute difficulté : guichet-unique@u-bourgogne.fr

Lien application: https://ecandidat.u-bourgogne.fr/

Sur la page d'accueil, descendez sur la page d'informations,



candidats »



Indiquez vos identifiants ENT





Lien à valider envoyé par mail Lors de cette création, un lien à valider vous est envoyé par mail.

Si le lien n'est pas activable, copiez-le et mettez-le dans votre nagivateur.

A noter: Assistance eCandidat Dans eCandidat : Assistance - Créer un ticket sur le Helpdesk

Etape 3: Compléter votre dossier et Candidater sur le diplôme pour lequel vous souhaitez une validation

Attention : le diplôme est <u>obligatoirement</u> en lien avec votre (vos) inscription(s) à l'uB

DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales) : correspond à un bac+2

Licence : correspond à un bac+3 - La validation de la licence n'est pas prévue pour toutes les formations



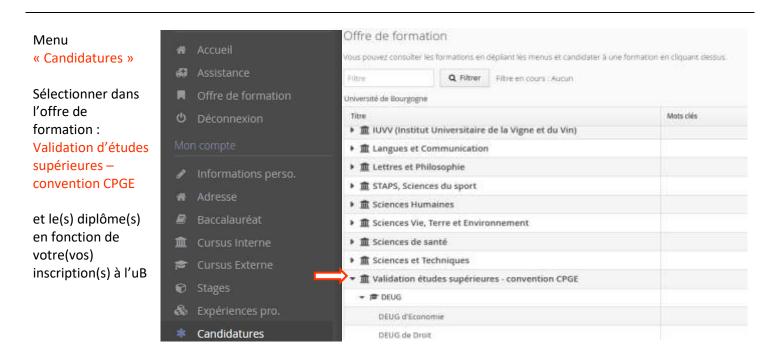
Compléter:

- Informations perso.
- adresse
- cursus externe : cursus CPGE actuellement suivi Exemple :

Année d'obtention *	2020
Formation *	Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)
Libellé et niveau de la formation *	B/L 2e année - 120 ECTS - mention B

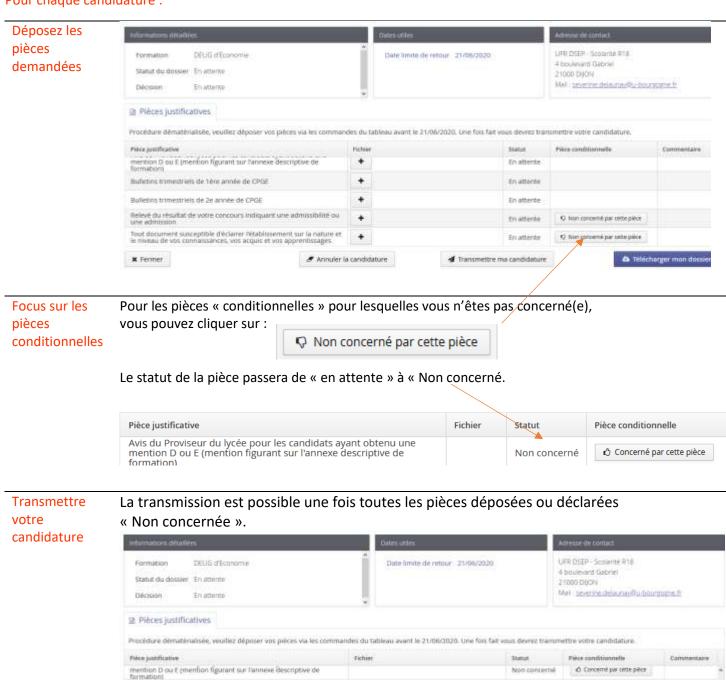
A noter : les rubriques baccalauréat et cursus interne sont des éléments repris automatiquement de notre application de scolarité.

Ces éléments ne sont pas modifiables



Etape 4 : Déposer les pièces justificatives demandées puis « Transmettre la candidature »

Pour chaque candidature:



Votre dossier est transmis, il passe au statut réceptionné automatiquement. Les scolarités vérifieront les pièces jointes, elles pourront vous demander, le cas échéant, de transmettre une pièce non transmise ou incorrecte via cette application.

Annuler la candidature

d' Concerne par cette pièce

d). Concerné par cette péca

d) Concerné par cette pièce

Concerné par sette péce

△ Télécharger mon dossi

Non concerne

Non concerné

Attention, veillez à transmettre votre candidature pour chaque demande.

Bulletins trimestriels de Tère année de CPGE

Bulletins trimestriels de 2e année de CPGE

X Fember

Relevé du résultat de votre concours indiquant une admissibilité ou

Rappel : seule la gestion du dossier et des pièces sera effectuée via eCandidat.

Les avis rendus s'effectueront en dehors de cette application et aucune autre opération particulière ne vous sera demandée via eCandidat.